



Déclaration CFDT réunion de CE DRRP du 31 octobre 2018

Entendez-vous ? Entendez-vous ?

Entendez-vous la colère grondante dans les rangs de nos collègues ?

L'annonce des bons résultats du 1^{er} semestre a suscité la fierté (pour une fois) et l'espoir... auquel a succédé la déception, perçue aux annonces des propositions de la NAO...

L'annonce d'une enveloppe revalorisée pour l'égalité Femmes/Hommes... après plusieurs années. BNP PARIBAS ferait-elle encore de la discrimination en 2018 ?

L'annonce dans la presse de l'implication supposée de BNPPARIBAS et d'autres établissements financiers, qui ternit encore l'image de la Banque... et des salariés BNP Paribas, qui n'y sont pourtant pour rien !

L'annonce des premières esquisses de l'outil MOTIV et de toutes ses imperfections (volontaires ?) qui une fois encore va impacter la rémunération... à la baisse !

La fuite des salariés qui démissionnent en masse et l'absence de remplacements qui intensifient encore l'activité professionnelle des autres collègues, à qui l'on demande toujours plus... au détriment de leur vie personnelle et de leur santé !

Des réformes, des restructurations incessantes, qui suppriment des métiers et reportent la charge de travail sur des salariés déjà au bord de la rupture...

Des E-learning en masse, toujours plus, et surtout pour protéger l'entreprise !

Le sabotage programmé du réseau, organisé par la Direction, qui ne donne plus les moyens de proposer aux clients un service de qualité pour les pousser plus facilement vers la Banque en ligne ! Qui seront les survivants ?

Ecoutez la parole des salariés ! Ecoutez la souffrance des salariés !

Nous, Représentants CFDT du Personnel nous les entendons !

Écoutez-les ! Ecoutez-nous !

Agissez avant que la colère qui monte ne devienne une révolte !

N'ayant aucun engagement de votre part sur tous ces sujets, les élus CFDT seuls ont fait le choix de pas être présents pour cette réunion.

L'ACTU

La Cfdt a alerté la direction le 12 octobre sur le mode de gestion **des tickets restaurants** dans le cadre du nouveau pilotage du réseau.

La Cfdt demande à la direction à quelle date et comment seront distribués les tickets.

Réponse de la direction : à partir du 6 novembre.

Les élus Cfdt s'opposent à la décision prise cette nuit à l'assemblée nationale par la majorité. A partir de janvier 2019, les aides seront assujetties au delà d'un plafond de 331 euros, par an et par salarié, aux cotisations sociales employeurs et à l'impôt sur le revenu des salariés.

En 2019 le **budget des Comités (CSE)** pour aider les salariés à partir en vacances (dont les colonies de vacances) sera donc amputé à dû concurrence. A suivre.....

Informations en temps réel ?
Téléchargez notre application
SMARTPHONE

Scannez
et découvrez !


<http://cfdt.mobi/bnp>
Pour scanner, téléchargez l'App Unilag
gratuite de la Fondation Act'Up



Simple et rapide, vous aurez toutes les actualités dans votre poche. Négociations, nouveaux accords, actualités Participation et Intéressement...et la possibilité de contacter un élu CFTD proche de chez vous !

Télécharger nous sur cfdt.mobi/bnp

